

POLITIQUE-CHILI:

Les habitants de l'île de Pâques veulent l'indépendance

Haider Rizvi

NEW YORK, 24 janvier (IPS) - "Nous sommes des gens pacifiques, nous n'aimons pas la guerre Nous ne voulons pas de police et des soldats sur nos terres », a déclaré Eryty Teave, une militante autochtone de ce territoire contrôlé par le Chili. Teave est actuellement aux États-Unis. Elle explique que les habitants de l'île de Pâques ont besoin de l'aide internationale pour faire à ce qu'elle qualifie de «terrorisme» des autorités de Santiago.



« Notre pays est notre mère », dit-elle peu avant une réunion du Forum permanent des Nations Unies sur les questions autochtones qui s'est tenue récemment à New York. « Nous appelons notre pays Kainga, ce qui veut dire utérus. Nous ne croyons pas à l'achat ou à la vente de notre pays ».

Début décembre, une vingtaine de personnes auraient été blessées suite à l'usage excessif de la force par la police chilienne. Les habitants de l'île de Pâques ont alors protesté contre ce qu'ils considèrent comme une «occupation illégale» de leur île par le Chili. Sur des images et des vidéos diffusées sur YouTube, on peut apercevoir des dizaines de personnes ensanglantées suite aux agressions pendant les manifestations.

L'île de Pâques, qui a été annexée par le Chili en 1888, est un site classé dans le patrimoine mondial. Elle se trouve à une distance de plus de 3.200 km de la côte chilienne et est l'île la plus isolée dans le monde. Ce territoire compte environ 4.000 habitants et est une attraction touristique majeure pour ses gigantesques têtes en pierre connues sous le nom Moais. Les populations autochtones sont également contre le projet touristique développé par le Chili ainsi que l'émigration vers l'île de Pâques qui ne fait qu'augmenter.

Connaissances autochtones

Dans le monde entier, environ 370 millions de personnes appartiennent à la

catégorie des peuples autochtones. Leur droit à la souveraineté sur leur pays et à la protection leur mode de vie est maintenant reconnu par une grande majorité des Etats membres de l'ONU. En 2007, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté une résolution sur les droits des peuples autochtones. Cette déclaration indique que les peuples autochtones du monde entier ont droit à leurs terres, aux ressources naturelles et à la protection de leur culture.

La Convention des Nations Unies sur la diversité biologique reconnaît aussi le droit des peuples autochtones à protéger leurs terres et leurs traditions. Le texte suggère également que les connaissances autochtones sur la nature puissent être une arme importante dans la lutte contre la disparition des espèces.

En dépit de ces résolutions internationales, la communauté internationale ne semble pas très sensible aux besoins de la population de l'île de Pâques et d'autres communautés autochtones dans le monde.

Les habitants de l'île de Pâques n'abandonneront pas leur droit à un Etat indépendant de la domination chilienne, estime Teave. Elle et d'autres habitants de l'île de Pâques cherchent de l'aide des organisations humanitaires et de l'ONU. «Nous voulons notre propre gouvernement. C'est notre droit. Nous voulons nos propres lois », dit-elle. "Le gouvernement chilien ne nous comprend pas."

Les militants veulent présenter leur cas à la commission des Nations unies contre la discrimination raciale (CERD) à Genève. La CERD est l'autorité responsable de la surveillance de la conformité des pays signataires avec la Convention sur l'élimination de la discrimination raciale de 1969, un traité international ratifié par une grande majorité des États membres de l'ONU.

(FIN/IPS/2011)